

patentes constatant la restitution des provinces qui s'adressait au peuple de Kiang Nan et non à l'empereur, Kao Tsoung accepta les conditions qui lui étaient imposées sur le conseil de son premier ministre Ts'in Kouei.

« A la huitième lune, le roi des Kin détermina les différentes villes où il pourrait tenir sa Cour. La première de toutes fut Houei Ning fou, dans le district de Hai kou, ancien pays des *Nutché sauvages*, c'est-à-dire des Kin; cette ville était située à la source de la rivière Antchou-hou : il voulut qu'on l'appelât dorénavant *Chang King* ou la *Première Cour*. Il donna à la ville de Lin Houang fou, la première Cour des Leao, le nom de *Cour septentrionale* ou *Pe King*; la ville de Leao Yang fut appelée la *Cour orientale* ou *Toung King*; il donna encore à T'ai Toung, le nom de *Cour Occidentale* ou *Si King*; à Ta Hing, celui de *Cour du Midi* ou *Nan King*, et enfin à Ta Ting fou, celui de *Cour du Milieu* ou *Tchoung King*¹. »

La province de Ho Nan fut remise par Wou Tchou à Wang Louen qui fut nommé gouverneur de Pien Leang, L'empereur accorda alors une amnistie générale (1139). Cette même année, à la 6^e lune, mourait Li K'ien-chouen, roi des Hia, remplacé par son fils Li Jen-hiao. Pou-lou-hou, fils aîné de Ou-k'i-mai conspira contre Hola avec Wou lou kouan, prince de Yen et ministre d'Etat, et avec le général Talan; les deux premiers furent mis à mort, et Talan fut rétrogradé, mais, comme on apprit peu après que ce général complotait à nouveau avec Hou lan, prince de Yi, il fut exécuté avec son complice.

Tout en rendant Pien Leang aux Soung, les Kin avaient interdit à Wang Louen de franchir la frontière de Tartarie; le gouverneur Soung, froissé d'une défense qui semblait mettre sa bonne foi en suspicion, laissant Moung Yu à la garde de Pien Leang, se rendit à la Cour des Kin pour dissiper tout malentendu; il ne pouvait arriver plus mal à propos; on venait de découvrir le complot de Pou lou hou; Wou Tchou persuada à Hola que Wang Louen était l'un des complices; le malheureux Soung fut jeté en prison à Ho Kien, après qu'on lui eût donné l'ordre d'écrire à son maître

1. MAILLA, VIII, p. 527.